

# TOULAUD Infos

Bulletin d'informations municipales n°34 (Juin 2015)



**A.L.S.H.**

**Le Centre de Loisirs de Toulaud sera ouvert du lundi 06 au 31 Juillet puis du 24 au 28 Août 2015**

Une nouvelle dynamique est donnée cette année avec la mise en place de nouvelles activités, l'organisation d'un mini-camp de 3 jours, le renfort de l'équipe actuelle par deux nouveaux animateurs, l'ouverture de la garderie dès 7h30...

**Demandez le programme !**

06 au 10 juillet : L'Ardèche et les trains  
15 au 17 juillet : Tous en camp !  
20 au 24 juillet : Vive les Z'animaux !  
27 au 31 juillet : Les ponts  
24 au 28 août : Mon Village et la Nature !

Date limite d'inscription : 25 JUIN 2015.

Renseignements : 04 75 60 49 52

*Programme détaillé (jour par jour), disponible en mairie et consultable sur [www.toulaud.fr](http://www.toulaud.fr)*

## FISCALITE 2015

# Relèvement des taxes dites "ménages"

Afin de poursuivre sereinement le programme d'investissement prévu (Cf pages 2&3) et l'amélioration du cadre de vie de notre village, le Conseil municipal, en séance du 25 mars dernier, a décidé un relèvement des taxes dites "ménages".

Ainsi, le taux de la "Taxe d'Habitation" passera de 11,41% à 11,64% soit une augmentation de 2%.

Dans le même temps, celui de la "Taxe Foncière" sera relévé de 1% pour atteindre 13,48% contre 13,35% actuellement.

La "Taxe sur le foncier non bâti" reste inchangée à 59,68%

Le montant de la Contribution Directe, appelée communément "taxes des ménages" a rapporté 409 128 euros à la commune en 2014. Le produit de cette contribution 2015, comprenant l'augmentation entérinée par le Conseil municipal, est inscrit au Budget Primitif pour un montant de 420 112 euros, ce qui représentera pour l'exercice en cours un peu plus de 42% du total des recettes de la commune.

### Pourquoi cette augmentation ?

En parallèle, l'Etat a décidé, depuis deux ans, de diminuer la part versée aux communes, appelée la "Dotation Forfaitaire", composante de la

Dotation Globale de Fonctionnement.

Toulaud n'est pas épargné avec une contribution au redressement des finances publiques de la France de -8 025 euros en 2014, -19 000 euros en 2015. Au final, fin 2017, ce sont quelque 67 000 euros qui auront échappé au budget communal.

Cette situation est très difficilement supportable pour les petites communes qui n'ont pas, comme Toulaud, des ressources pérennes.

De plus, nous avons autofinancé les travaux de la 2<sup>e</sup> tranche de l'école élémentaire en 2014 pour un montant proche de 287 000 euros, signe de bonne santé financière.

Pour la 3<sup>e</sup> et dernière tranche des travaux de ce bâtiment, la commune aura recours à un emprunt bancaire. Signalons que notre collectivité n'a pas souscrit d'emprunt depuis 2012. Notre capacité d'autofinancement est suffisante pour assurer le service d'une nouvelle dette de 300 000 euros remboursable sur 20 ans.

Pour ces raisons, les conseillères et conseillers municipaux ont souhaité un relèvement modéré des taxes "ménages", afin de faire participer en partie les contribuables toulaudais à la réfection de l'école, bien précieux indispensable pour la pérennité du village.

## AFFAIRES SCOLAIRES

La commune sera prochainement équipée d'un logiciel de gestion de la cantine, de la garderie périscolaire, des TAP et du Centre de loisirs. Cet équipement informatique "Mairie" sera également adossé à un portail internet destiné aux familles et qui permettra de gérer, entre autres, avec beaucoup plus de souplesse, les inscriptions aux diverses activités, ainsi que la réception et le règlement des factures en ligne.

Le logiciel est actuellement en cours de paramétrage. Suivra progressivement, courant de l'été, la formation des personnels concernés. Puis viendra, en cours de 1<sup>er</sup> trimestre scolaire, une phase de tests. Vous serez régulièrement tenus informés de l'avancée de ce travail.

Une, voire des réunions d'information, seront organisées le moment venu. Démarrage "grandeur nature" souhaité au plus tard le 1<sup>er</sup> Janvier 2016.

COMMUNE DE TOULAUD

DIMANCHE  
**28**  
JUIN

### Marché de producteurs

(Vente de produits locaux : fruits et légumes de saison, miel, vins, lait, steaks hachés de viandes locales, animations et dégustations par les jeunes agriculteurs, expositions, buvette...)



**Dimanche 28 Juin 2015**

9h/13h, place des Mûriers

07130 TOULAUD

# TRAVAUX/CADRE DE VIE

L'équipe des services techniques, composée de Hervé Balayn, Alain Molle et renforcée depuis peu par Florian Perret, est à pied d'oeuvre pour parer quotidiennement aux petits problèmes et "urgences" mais également pour entretenir, rénover, embellir notre patrimoine, nos locaux, nos espaces verts...

Pour faire bref et concret : améliorer notre cadre de vie.

Voici ci-dessous quelques exemples des travaux réalisés au cours du 1<sup>er</sup> semestre.

## Faites connaissance avec... Florian Perret



Vous l'avez sans doute déjà croisé dans les espaces communaux. Florian, âgé de 24 ans, a rejoint depuis quelques semaines, pour un contrat aidé de 12 mois, les services techniques de la commune de Toulaud. Ce natif de la commune de Charmes sur Rhône s'est parfaitement intégré à l'équipe en place, qui, jour après jour, œuvre à entretenir et à améliorer notre cadre de vie.



Les murs intérieurs des abris-bus ont été repeints durant les vacances de printemps, faisant ainsi disparaître les quelques incivilités tagguées ici ou là.



Le hall de la salle polyvalente vient également de retrouver une seconde jeunesse et surtout une remarquable clarté. Prochainement 3 placards supplémentaires, destinés aux associations touloudaises, seront aménagés. Le souhait des conseillers municipaux est d'engager 20 000 euros/an de travaux sur les 3 prochains exercices budgétaires afin de rénover ce bâtiment, principal lieu de rencontre des touloudains. Cloisons, huisseries, éclairage... seront au programme des prochains travaux.



Comme chaque été, l'entretien et l'arrosage des espaces verts seront une préoccupation quotidienne des employés. Cette année encore, de jeunes Touloudains se sont impliqués dans la plantation des massifs

# TRAVAUX/CADRE DE VIE

## Aménagements et travaux réalisés par des entreprises



La commune a décidé de soigner et de sécuriser l'entrée nord de l'agglomération. Après la pose dans un premier temps des trottoirs, la mise en place de l'éclairage public et le traitement des eaux de ruissellement, ce sera bientôt au tour du revêtement de la chaussée, avec un marquage adapté, de prendre place. Un passage surélevé sera également réalisé afin d'inciter les automobilistes à ralentir et de sécuriser ce secteur très fréquenté. Les travaux devraient être terminés avant la fin de l'été.



Le SIMV (Syndicat mixte à vocations multiples), notre gestionnaire du réseau d'eau potable, a procédé au remplacement d'une vieille conduite en PVC par un tuyau en fonte sur la route de Monsano. La commune a pris en charge l'installation d'une borne incendie d'un débit suffisant pour lui permettre d'être en conformité avec les normes en vigueur et compatible avec le développement futur de cette zone.

### LA ROUTE DES FREYDIÈRES... PARLONS-EN !

Au printemps, des travaux importants de renouvellement et de renforcement de conduite d'eau potable ont également été réalisés sur la route des Freydières. L'entreprise Coca Sud-Est, pour le compte du SIMV, a ainsi remplacé un peu plus de 1300m de canalisation. Ces travaux et les premières chaleurs estivales n'ont pas été sans incidences sur le revêtement provisoire de cette chaussée. Provisoire, puisque le traitement définitif de cette couche de roulement n'interviendra qu'après l'élargissement de la tranche intermédiaire (entre "Les Cours" et "Le Pinet"). Travaux, diligentés et financés par la Communauté de communes Rhône-Crussol, qui devraient être réalisés au 4<sup>e</sup> trimestre 2015.



La troisième tranche de la réhabilitation de l'école élémentaire vient de commencer et durera tout l'été. Ces travaux concernent essentiellement la partie centrale du bâtiment. Ils comprennent notamment l'installation d'un ascenseur, l'isolation des murs, le remplacement des ouvrants et la création d'une salle d'activité. A l'issue des travaux, l'école répondra aux exigences des normes et obligations actuelles et permettra une accessibilité totale aux personnes à mobilité réduite. Rendez-vous début septembre.

### **TOULAUD Infos** (Magazine d'informations municipal)

**Responsable de la publication :** Christophe Chantre

**Réalisation :** Mairie de Toulaud (07130),  
85 rue du Moulin de l'Aure

#### **Comité de rédaction :**

Patrice Pommaret, Christian Audemard,  
Stéphane Chantepy, Jean-Noël Chantre,  
Nathalie Dubus-Viossat, Bérénice Degiorgi,  
Christophe Delay, Audrey Montagne.

**Maquette, mise en page :** Patrice Pommaret

**Impression :** Imprimerie Despesse (Valence)

**Tirage :** 800 exemplaires.

**Distribution :** Conseil Municipal.

A Noter Sur  
votre agenda !

## FAITES VOTRE MARCHÉ À TOULAUD

La Commune reconduit cette année le Marché des Producteurs Touloudais, Place des Mûriers (derrière le salon de coiffure).

3 dates sont d'ores et déjà arrêtées :

\* **Dimanche 28 juin** (9h00/13h00)

\* **Dimanche 19 juillet** (9h00/13h00)

\* **Dimanche 25 octobre** (9h00/13h00)

Une buvette sera organisée et tenue par des associations touloudaises.

Nous aurons l'opportunité d'accueillir cette année, lors du marché du 28/06, les Jeunes Agriculteurs du Canton de Saint Péray qui viendront animer cette matinée conviviale pour nous faire découvrir et goûter des produits locaux autour d'une plancha notamment.

Nous espérons vous voir nombreux auprès des producteurs devant des fruits et légumes de saison, du miel, du vin, des steaks hachés de viande locale...

## BIENVENUE À NOS AMIS ITALIENS

Du 2 au 5 juillet, Touloud recevra, dans le cadre du Jumelage, un groupe d'Italiens de Monsano (7 ados et une vingtaine d'adultes) qui travaille sur l'expression théâtrale.

Lors de leur venue à Touloud ils nous présenteront, à 21h à la salle polyvalente, les **vendredi 3 et samedi 4 juillet**, leur création déclamée, rassurez-vous, en italien et en français.

Contacts et renseignements :

[michel.letang@wanadoo.fr](mailto:michel.letang@wanadoo.fr)

[marinette07130@aol.com](mailto:marinette07130@aol.com)

[jean-noel.chantre@orange.fr](mailto:jean-noel.chantre@orange.fr)

## LES ASSOCIATIONS TIENNENT FORUM

Comme il est maintenant de coutume, le forum des associations se déroulera le premier samedi de septembre, en extérieur si le temps le permet, aux abords de la salle polyvalente.

Dans une ambiance conviviale, les associations touloudaises culturelles, sportives et autres se tiendront à votre disposition le **samedi 5 septembre de 14h à 17h**.

Vous pourrez ainsi vous renseigner sur les activités proposées, renouveler votre inscription ou licence...

## IN MEMORIAM

### Le sourire de Babeth

D'abord employée à l'agence postale dans le vieux village, Elisabeth Moreau était devenue agent communal lorsque la Poste avait demandé à la municipalité de prendre en charge ce service de proximité.

Très appréciée des habitants de la commune, elle avait le don d'accueillir, sourire aux lèvres, les administrés en leur apportant de précieux conseils. Au service de la population, "Babeth" comme beaucoup l'appelaient nous a quitté soudainement mi-avril.

C'était un maillon incontournable de la vie touloudaise qui va aujourd'hui terriblement nous manquer.

Saluons sa grande disponibilité et sa joie de vivre qu'elle savait insuffler à son entourage et à ses collègues de travail.

Nous avons une pensée pour ses enfants dans cette nouvelle épreuve qu'ils ont affrontée avec beaucoup de courage.

## AGENCE POSTALE COMMUNALE : NOUVEAUX HORAIRES

La Poste est désormais ouverte le :

\* Lundi : 13h30 - 16h30,

\* Mardi : 8h30 - 11h30,

\* Mercredi : 8h30 - 11h30,

\* Jeudi : 8h30 - 11h30,

\* Vendredi : 13h30 - 17h00,

\* Samedi : 8h30 - 12h.

Le bureau sera fermé pour congés annuels du 03 août au 28 août.

## STOP À L'AMBROISIE

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Il est important de l'arracher ou de la couper avant la floraison qui varie, selon les saisons, de fin juillet à début août.

Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Pour participer à la lutte contre l'ambrosie sur notre commune, vous pouvez signaler les plants d'ambrosie grâce à votre smartphone en téléchargeant l'application gratuite sur le site : [signalement-ambrosie.fr](http://signalement-ambrosie.fr)

Que faire ? Sur ma propriété, je l'arrache. Hors de ma propriété, si je rencontre quelques plants, je les arrache. Si la zone est infestée je le signale : soit par l'intermédiaire de mon application mobile, soit par mail ([contact@signalement-ambrosie.fr](mailto:contact@signalement-ambrosie.fr)), soit par téléphone en appelant le 0972376888.

Votre signalement sera communiqué au référent ambrosie de votre commune qui engagera les actions nécessaires à l'élimination des plants.

## ORDURES MÉNAGÈRES, TROP D'INCIVILITÉ SUR LES POINTS DE COLLECTE !

Nous vous rappelons que les containers ne doivent contenir que des déchets ménagers dans des sacs "poubelle" fermés.

Pour les personnes qui bénéficient de la collecte en porte à porte, il est rappelé que toutes les poubelles devront être normalisées avant le 31/08/2015. Passée cette date, les poubelles non conformes ne seront plus vidées.

Les autres produits sont à porter en déchetterie : déchets verts, gravats, appareils électriques et électroménagers, cartons, polystyrènes, déchets spécifiques (déchets d'entretien des véhicules, de piscines, de bricolage, d'entretien de maison, de jardinage)... Les dosettes de café de type "Nespresso" sont également collectées.

Tous les déchets issus de produits chimiques représentent un risque pour la santé et l'environnement ; il est donc formellement interdit de les jeter dans les poubelles ou de les vider dans les canalisations. Ils doivent être déposés en déchetterie, de préférence dans leur emballage d'origine, où ils seront traités dans des sites industriels spécialisés.

Pour rappel, la déchetterie est ouverte le mardi, jeudi et samedi de 8 à 12 heures.



## LE CONTAINER DÉPLACÉ

Le container textile, auparavant placé en face de la mairie, a été transféré près de la déchetterie.

MERCI DE RESPECTER LES CONSIGNES. Déposez uniquement vos vêtements et linge de maison "propres et secs" dans des sacs fermés (pas trop imposants afin qu'ils rentrent dans le bac sans bloquer le mécanisme).

Les chaussures doivent être liées deux à deux. Les articles de maroquinerie peuvent également être déposés.

Si le container est plein, ne laissez pas vos sacs à côté, d'autres bacs sont disponibles à Saint-Péray, sur le petit parking au rond point avenue de Asso ou à Pôle 2000, allée Mistral.

